

# « Occupe-toi d'Amélie »

## emploi contrastif de *mais* et illustration

Marion Carel  
EHESS, Paris  
Carel@ehess.fr

### 1. Introduction

Dans leur célèbre article « *mais* occupe-toi d'Amélie », Bruxelles, Ducrot, Fouquier, Gouazé, dos Reis Nunes et Rémis remarquaient que les emplois de *mais* des deux premières scènes de la pièce de Feydeau se situent le plus souvent en début de réplique. Partant de l'hypothèse de Ducrot (1972 : 129) selon laquelle *mais* établit un rapport argumentatif entre **deux** entités A et B, leur article était alors surtout consacré à la recherche des A implicites auxquels ces *Mais B* s'opposaient. C'est au contraire à deux *mais* non initiaux de leur corpus que je m'intéresserai. Il s'agit des exemples suivants (tirés de la première scène de l'Acte I).

**Exemple 1**<sup>1</sup>. Amélie et quelques amis, réunis chez elle, viennent d'écouter un disque de Caruso

Valcreuse : Tu n'as pas un Delna ?

Amélie : Non ! mais j'ai le récit de Thérémène par Silvain

L'édition du livre de poche accompagne ce passage de trois notes : Delna est le pseudonyme d'une cantatrice française (1875-1932), Silvain est un sociétaire de la Comédie-Française (1851-1930) et le passage lu par Silvain est celui où Thérémène raconte la mort d'Hippolyte dans la *Phèdre* de Racine

**Exemple 2**<sup>2</sup>. Bibichon ne veut pas que l'on ouvre la fenêtre, il parle d'un courant d'air. Etienne se moquant de lui, Bibichon se laisse tomber sur le canapé entre Palmyre et Yvonne et déclare :

Bibichon. Tiens ! sur la digestion, merci ! et à moins que je ne me colle Palmyre sur le dos et Yvonne sur l'estomac... !

---

<sup>1</sup> Les exemples tirés de Feydeau seront repérés par des nombres, et les exemples servant à expliquer le texte de Feydeau seront repérés par des lettres. L'exemple 1 était numéroté 11.4 dans l'article de Bruxelles *et al.*

<sup>2</sup> C'est l'exemple 14.1 de l'article de Bruxelles *et al.*

Bibichon commence à prendre ces précautions lorsque Boas, l'amant d'Yvonne, l'interpelle :

Boas : Oui, eh ! bien, Palmyre, si tu veux ; mais Yvonne, tu peux te fouiller !

Ces deux exemples pourraient être classés parmi les emplois dits « contrastifs » de *mais*, ceux dans lesquels les prédicats des segments articulés sont « opposés ». Ainsi la réplique d'Amélie pourrait se paraphraser *Delna n'est pas en disque chez Amélie mais Silvain l'est*, et la réplique de Boas pourrait se paraphraser *Palmyre peut être traitée de la sorte, mais pas Yvonne*. Ils m'intéresseront parce que, précisément, les *mais* contrastifs sont souvent vus comme contraires à l'hypothèse de Ducrot selon laquelle *mais* articulerait deux **argumentations** « opposées » – et non simplement deux **énoncés** dont les prédicats se trouveraient être « opposés ». Je me propose de montrer ici que l'hypothèse de Ducrot peut non seulement être maintenue (pourvu qu'on élargisse un peu cette notion d'« argumentations opposées » que mobilisait Ducrot), mais qu'elle permet de plus d'expliquer certains phénomènes qu'une simple hypothèse de contraste entre prédicats ne saurait prévoir.

## 2. Tu n'as pas un Delna ? – Non ! mais j'ai le récit de Théràmène par Silvain. *Premiers essais de description*

### 2.1. Le problème

Plusieurs descriptions générales de *mais* ont été proposées. On se rappellera parmi elles celle de Robin Lakoff : le locuteur d'un *A mais B* signifierait que B est inattendu, bizarre, **une fois acquis** A. Cette description se fonde sur l'exemple (a) :

(a) il est républicain mais honnête

– dans lequel il s'agit, non d'un opposant à la royauté, mais d'un membre, ou d'un électeur, du Parti Républicain des Etats Unis. On notera qu'on peut introduire *malgré cela*, ou encore *pourtant*, dans le second segment :

il est républicain mais malgré cela honnête

il est républicain mais pourtant honnête

Et le locuteur de (a) semble bien communiquer, de par son *mais*, que l'honnêteté d'un républicain est inattendue : c'est précisément cela qui faisait rire les lecteurs démocrates de Robin Lakoff.

Cependant, si elle rend bien compte de (a), cette description ne permet par contre pas de rendre compte de l'exemple 1. Amélie ne prétend pas qu'il est inattendu qu'elle ait un disque de Silvain étant donné qu'elle n'a pas de

Delna. Elle n'oppose pas si directement ces deux faits et, contrairement à ce qui se passait précédemment, on ne peut plus introduire *malgré cela* ou *pourtant* dans le second segment de son *mais* :

\*Tu n'as pas un Delna ? – Non, mais j'ai malgré cela le récit de Thérémène par Silvain

\*Tu n'as pas un Delna ? – Non, mais j'ai pourtant le récit de Thérémène par Silvain

L'exemple 1 pose, à la description de Lakoff, les difficultés que Ducrot avait déjà signalées, en s'appuyant quant à lui sur l'exemple (b) :

(b) il fait beau mais j'ai mal aux pieds

Elle convient seulement aux emplois de *A mais B* dont le locuteur trouverait raisonnable *A donc non B*. Ainsi, lorsque (b) est une réponse à une proposition de promenade (et qu'on ne peut pas introduire *malgré cela* ou *pourtant*), elle ne convient plus car le locuteur de (b) ne concède pas que le beau temps efface d'habitude le mal aux pieds. De même, la description de Lakoff ne convient pas à (1) car Amélie n'y suppose pas nécessairement que ceux qui n'ont pas de Delna n'ont de ce fait pas de Silvain.

On pourrait alors penser affaiblir la description de Lakoff et parler simplement de « contraste » : Amélie signifierait, par son *mais*, que ce qu'elle affirme de Silvain (à savoir qu'elle a certains de ses disques) est le contraire de ce qu'elle affirme de Delna (elle n'a aucun de ses disques). Cependant, attribuant ainsi fort peu à l'emploi même de *mais*, puisqu'il va de soi que n'avoir aucun disque est le contraire d'avoir des disques, cette description aurait d'abord le défaut de faire de ce *mais* l'équivalent d'un *et*. Or il est impossible, dans le dialogue de Feydeau, de remplacer *mais* par *et*.

De plus, comme le remarquent Bruxelles *et alii*, l'exemple (1), de par l'emploi même de *mais* qu'il contient, communique qu'Amélie fait un même cas des disques de Delna et de Silvain : il s'agit de disques sérieux, peut-être ennuyeux, disons « culturels »<sup>3</sup>. Or l'hypothèse d'un simple contraste prédicatif est incapable de prévoir cela.

Certes, l'attribution de prédicats opposés repose parfois sur un même classement des sujets. C'est le cas si le prédicat en question est contraint à ne s'appliquer qu'à une sorte bien précise d'individus. Admettons par exemple que *lire* convienne seulement à des individus humains. Du coup, le locuteur

---

<sup>3</sup> Qu'il y ait ainsi une même classification des êtres auxquels les prédicats contraires sont attribués, cela serait peut-être plus sensible sur un exemple moins daté : *Tu aurais le théâtre de Racine ? – Non, mais j'ai du Victor Hugo.*

de *Zigouid lisait*, en faisant porter *lire* sur *Zigouid*, communiquera que Zigouid est selon lui humain. Et de même en ira-t-il avec *Trulu ne lisait pas* puisque cet énoncé négatif repose sur la possibilité d'un premier discours, *Trulu lisait*, qui a été ensuite nié. Ainsi, Trulu et Zigouid, parce qu'on leur a attribué des prédicats contraires, sont classés dans une même catégorie – « humains ».

Mais une telle explication n'est pas possible dans l'exemple 1 qui nous préoccupe, car le verbe *avoir* accepte pour complément, aussi bien le nom de disques « culturels » que celui de disques « légers » – cf. *Pierre a des disques de Claude François*<sup>4</sup>. Le recours au contraste prédicatif ne permet donc pas de prévoir que, selon Amélie, les disques de Delna et Silvain sont du même genre.

Allons plus loin et comparons deux exemples, un peu différents de (1) de par le contexte dans lequel ils sont énoncés :

Pierre choisit bien ses disques : (c'est vrai que) il n'a pas de Delna mais il a du Silvain

Pierre choisit bien ses disques : (c'est vrai que) il a du Silvain mais il n'a pas de Delna

Ces exemples mettent en évidence un autre défaut de la description « contrastive ». Car non seulement elle ne prévoit pas que, à l'intérieur de chacun de ces discours, Silvain et Delna sont jugés de la même façon, mais en plus, de par sa symétrie même (elle soutient seulement que les prédicats sont contraires), elle ne peut pas prévoir que l'inversion des segments conduit à inverser l'appréciation portée sur Silvain et Delna : dans le premier discours, ils sont jugés de façon favorable et, dans le second, on trouve déshonorant d'en posséder des disques.

## 2.2. La description générale de *mais* par Anscombe et Ducrot

La description que Bruxelles *et alii* ont donnée de (1) évite ces difficultés. Elle se fonde, rappelons-le, sur la description générale que Ducrot, seul puis avec Anscombe, a donnée de *mais*. Commençons donc par rappeler cette description générale – nous verrons au paragraphe suivant comment les difficultés sont évitées :

« tout discours *A mais B* articule deux argumentations, *A donc r* et *B donc non r*, de conclusions contraires ».

---

<sup>4</sup> Chanteur populaire français des années 1960-1970.

Plus précisément, le locuteur se contenterait de donner son accord à *A donc r* et prendrait par contre totalement en charge *B donc non-r*. Avant de la commenter, notons que cette description argumentative s'applique parfaitement à (b) qui, lorsqu'il est énoncé en réponse à une proposition de promenade, peut effectivement être compris comme évoquant *il fait beau donc marcher est agréable* et *j'ai mal aux pieds donc marcher n'est pas agréable*, seul le second de ces enchaînements étant totalement pris en charge par le locuteur.

Un premier commentaire est pour insister sur le fait que ce sont bien des argumentations, c'est-à-dire des **discours**, que *mais* opposerait – et non des **raisonnements** à partir de faits. Cette différence entre argumentation et raisonnement est l'une des grandes thèses de la théorie de l'argumentation dans la langue. Un exemple, emprunté au travail d'Anscombe et Ducrot, permettra de développer ce point : il s'agit de la comparaison de (c) et de (d). Imaginons que Pierre est malade et admettons que manger soit signe de meilleure santé. On dira alors (c) et non pas (d) :

(c) Pierre a peu mangé mais il n'a plus de température

(d) \*Pierre a un peu mangé mais il n'a plus de température

Or, qu'est-ce qui distingue les premiers segments de (c) et (d) ? Pas les faits décrits et donc pas les raisonnements que l'on pourrait mener à partir des faits décrits. Autrement dit, une description de *mais* de la forme :

« les segments de *A mais B* permettent des **raisonnements** de conclusions contraires »

ne rendrait pas compte de la différence de (c) et (d). Par contre, les premiers segments de (c) et (d) n'introduisent pas les mêmes **discours** argumentatifs et ainsi, dans le contexte proposé, on peut dire (c') et non (d') :

(c') Pierre a peu mangé donc il ne doit pas aller mieux

(d') \*Pierre a un peu mangé donc il ne doit pas aller mieux

C'est sur cela que s'appuie la description qu'Anscombe et Ducrot donnent de *mais*. Selon eux, les segments de *A mais B* introduisent des **discours** argumentatifs de conclusions contraires. Or les seconds segments de (c) et (d) introduisent *il n'a plus de température donc il va mieux*. Donc leurs premiers segments doivent introduire des discours se terminant par ... *donc il ne doit pas aller mieux*. Mais seul le discours (c') est possible (dans le contexte proposé), et c'est pourquoi seul le discours (c) est possible.

Le second commentaire sera pour expliquer la différence d'attitude que le locuteur de *A mais B* aurait vis à vis des argumentations issues de chacun des segments articulés. Cette différence d'attitude, un simple accord pour *A*

*donc r* contre une totale prise en charge pour *B donc non r*, est d'abord là pour rendre compte du fait que *A mais B* et *B mais A* n'autorisent pas les mêmes suites. Le discours (b) était un refus de la proposition de promenade ; le discours inversé (b') aurait été une acceptation :

(b) il fait beau mais j'ai mal aux pieds

(b') j'ai mal aux pieds mais il fait beau

Selon Ducrot, ce comportement de *mais* est à mettre en parallèle avec celui des énoncés à présupposés. Le locuteur de *A mais B* donnerait son accord à A et prendrait totalement en charge B, tout comme le locuteur de *Pierre a cessé de fumer* présupposait *Pierre fumait* et posait *Pierre ne fume pas*. L'accord et la prise en charge seraient des généralisations de la présupposition et de l'assertion. Du coup, les suites de *A mais B* seraient celles de B, tout comme les suites d'un énoncé à présupposé sont celles de son posé. Il s'agirait toujours de la « loi d'enchaînement » (Ducrot 1972 : 81).

Enfin, cette différence d'attitude du locuteur a une autre fonction, celle de décrire comment le locuteur de *A mais B* évite de se contredire alors qu'il exprime des enchaînements « contraires » *A donc r* et *B donc non-r*. Selon Ducrot, la contradiction surgirait seulement si les deux enchaînements étaient pris en charge. En se désengageant de « A donc r » (Anscombe parlait d'un refus de conclure), le locuteur éviterait cette contradiction.

Revenons alors à la description de l'exemple 1.

### 2.3. La description de l'exemple 1 par Bruxelles *et alii*

Bruxelles *et alii*, je l'annonçais, adaptent à l'exemple 1 la description générale de *mais* proposée par Anscombe et Ducrot et disent ainsi que le locuteur de (1) donne son accord à :

(1.1) je n'ai pas de Delna donc je ne peux plus vous mettre de disque culturel

et prend en charge :

(1.2) j'ai le récit de Thérémène par Silvain donc je peux encore vous mettre un disque culturel

Cette description évite les difficultés rencontrées par les précédentes (j'ajouterai ensuite un *mais*).

Ainsi, contrairement à la description « contrastive », cette description argumentative de (1) distingue bien l'occurrence de *mais* dans (1) d'une simple conjonction logique : car s'il était évident que les phrases *je n'ai pas de Delna* et *j'ai le récit de Thérémène par Silvain* disent des choses

contraires à propos de Silvain et de Delna, rien par contre ne laissait prévoir leur anti-orientation.

Mais ce n'est pas là le seul avantage de cette description argumentative. Elle prévoit de plus que, selon Amélie, les disques de Delna et Silvain sont des disques « culturels ».

A vrai dire, l'explication que Bruxelles *et alii* donnent eux-mêmes de ce phénomène me semble quelque peu rapide : cela tiendrait à ce que « la présence de l'un [Silvain] apparaît comme compensation à l'absence de l'autre [Delna] ». Or certains faits de « compensation » n'ont pas toujours cet effet. Imaginons deux professeurs craignant que tous leurs étudiants ne soient recalés à cause de sujets d'examens trop difficiles. L'un déclare alors à l'autre :

Les bons étudiants obtiendront le diplôme : c'est vrai que le premier sujet d'examen était difficile mais le second ne l'était pas

Aussi ici l'absence de difficulté dans le second sujet « apparaît comme compensation » à la difficulté du premier. Pour autant aucune qualification commune des deux sujets d'examens n'est supposée. La simple hypothèse d'une « compensation » ne suffit donc pas à expliquer le même classement de Delna et Silvain dans le groupe des disques culturels.

Ceci remarqué, si on rentre maintenant dans le détail de la description argumentative de Bruxelles *et alii*, on voit une explication possible pour la catégorisation commune de Delna et Silvain, car l'emploi de *donc* dans (1.1) n'a de sens que si, précisément, les disques de Delna sont supposés culturels. Et de même, l'emploi de *donc* dans (1.2) n'a de sens que si le disque de Silvain est culturel. Ce serait parce qu'ils argumentent vers des conclusions contraires que les énoncés à prédicats contraires *je n'ai pas de Delna* et *j'ai un Silvain* contiendraient implicitement un même point de vue sur Silvain et Delna.

Mais cette description de Bruxelles *et alii* me semble avoir un défaut, incontournable à mes yeux. C'est que précisément elle suppose que (1) évoque (1.1) *je n'ai pas de Delna donc je ne peux plus vous mettre de disque culturel*. Or, est-ce vraiment le cas ? Est-ce que, vraiment, Amélie donne son accord à (1.1) ? Car ce discours (1.1) est somme toute très particulier par l'importance qu'il donne à Delna. Rappelons le contexte : Amélie et ses amis viennent d'écouter un disque de Caruso. Un seul disque, c'est tout. Comment alors conclure de l'absence de Delna à l'absence de tout autre disque « culturel » ? Il faudrait que, selon le locuteur de (1.1), les disques de Delna soient, avec ceux de Caruso, les seuls disques culturels. Or cela,

Amélie n'y donne sans doute pas son accord. Je ne dirai même pas qu'elle le refuse. Elle ne l'envisage pas du tout.

Un autre exemple, que j'utiliserai par la suite pour développer ma propre description, permettra encore de montrer cette difficulté qu'il y a à adapter la description générale d'Anscombe et Ducrot à ce type de *mais* contrastifs. Il s'agit de (e) :

- (e) le mode de sélection de cette université n'est pas bon : Pierre a (certes) réussi mais Jean a raté

En effet, comme l'exemple 1 de Feydeau, le discours (e) classe Pierre et Jean dans une même catégorie : il s'agit d'étudiants travailleurs, ou intelligents, en tout cas de ceux qui doivent réussir quand la sélection est bien faite. Je résumerai cela en disant qu'il s'agit de bons étudiants. Nous allons voir qu'à nouveau la description générale d'Anscombe et Ducrot permet de prévoir ce même classement, mais au prix d'une hypothèse interprétative qui me semble inacceptable.

Commençons par le problème du classement. Selon Anscombe et Ducrot, le discours (e) articule les deux argumentations :

- (e.1) Pierre a réussi donc le mode de sélection de cette université est bon

- (e.2) Jean a raté donc le mode de sélection de cette université n'est pas bon

Or, pour être cohérentes, chacune de ces argumentations suppose que l'étudiant dont elle parle est bon. D'où un même classement de Pierre et de Jean.

Mais cette explication repose précisément sur l'hypothèse que le locuteur de (e) donne son accord au discours (e.1). Or cela ne me semble pas être le cas.

Entendons-nous bien. Anscombe et Ducrot, je le rappelle, considèrent que *mais* articule des **discours** – et non des raisonnements. Selon eux, (e) mobilise donc le **discours** (e.1) – et non un raisonnement qui prenant appui sur le cas de Pierre et, implicitement, sur le caractère significatif de ce cas conclurait à une réussite générale des bons étudiants et du même coup à la qualité de l'université en question. J'insiste sur cette différence car, contrairement au raisonnement ayant pour prémisse la réussite de Pierre, le discours en *donc* ne se contente pas de supposer significatif le cas de Pierre. Il suppose que le cas de Pierre est le seul qui compte. On le sent peut-être mieux si on remplace *Pierre* par le pronom *je* : on ne peut que constater l'égoïsme forcené de *j'ai réussi donc tout va bien*, ou de *je suis reposé donc nous pouvons y aller* – énoncé après une marche fatigante pour tous. L'importance de Pierre est aussi démesurée dans (e.1) : il n'y a guère que sa

mère pour pouvoir déclarer *Pierre a réussi donc le mode de sélection de cette université est bon*.

Or cet intérêt démesuré pour Pierre, le locuteur de (e) ne le manifeste pas. On ne peut donc pas décrire (e) comme évoquant (e.1).

## 2.4. Conclusion

La remarque de Bruxelles *et alii*, relative à l'appréciation implicite des disques de Delna et Silvain comme également « culturels », est donc fondamentale. C'est elle qui a conduit à abandonner la description « contrastive » et au delà l'idée que les segments de (1) sont simplement conjoints. Elle contraint, de manière plus générale, à comprendre cet emploi de *mais* comme reliant, au sens fort, les segments sur lesquels il porte.

Mais cette relation établie par *mais*, ce quelque chose d'autre dit par ce *A mais B*, autre que A et que B, quel est-il ? Car il ne s'agit, nous l'avons vu, ni de ce qui fonde *A donc non B* (cf. les difficultés de Robin Lakoff), ni plus largement d'un *A donc r* – ce que proposaient Bruxelles *et alii* à la suite d'Anscombe et Ducrot.

C'est une autre voie que je vais emprunter ici, en m'inspirant de remarques faites par Rossari, d'abord avec Jayez puis seule, à propos de *par exemple*. Je commencerai par une présentation intuitive de la démarche (paragraphe 2) puis, après l'introduction de quelques outils techniques au paragraphe 3, je reviendrai à la description des exemples de Feydeau.

## 3. Un phénomène d'illustration

Reprenons donc l'étude de (e) :

- (e) le mode de sélection de cette université n'est pas bon : Pierre a (certes) réussi  
mais Jean a raté

Selon Anscombe et Ducrot, on vient de le voir, le discours (e) suppose que Jean est un bon étudiant car il contiendrait un enchaînement en *donc* (*Jean a raté donc le mode de sélection de cette université n'est pas bon*), qui lui-même suppose, c'est la raison de sa cohérence, que Jean est donné comme un bon étudiant.

Pour ma part, ce n'est pas à un enchaînement en *donc* que je comparerai (e) mais au discours en *par exemple*, étudié par Rossari (2000 : 73) :

le mode de sélection de cette université n'est pas bon : par exemple, Jean a raté  
Car ce discours aussi, Rossari l'a noté, suppose que Jean est un bon étudiant.

L'idée sera donc que (e), à l'instar de ce dernier discours, présente le cas de Jean comme significatif de ce qu'est l'université en question (on pourrait introduire un *par exemple* dans le second segment du *mais* de (e)) : ce serait pourquoi, dans l'un ou l'autre discours, Jean est supposé bon étudiant.

### 3.1. Inversion des segments du *mais* de (e) : les discours contenus dans (e)

Notons d'abord, nous l'avions déjà vu sur un autre exemple, que l'ordre des segments de (e) a une influence sur la classification de Pierre et de Jean. Ici, il s'agit de bons étudiants ; dans le discours inversé (e'), il s'agit par contre de mauvais étudiants :

(e') le mode de sélection de cette université n'est pas bon : Jean a (certes) raté mais Pierre a réussi

(e) introduit une dissymétrie dans le segment en *mais* qu'il contient. On notera aussi que le remplacement de *mais* par *et* dans (e) bouleverse à son tour le classement de Pierre et Jean :

(e'') Le mode de sélection de cette université n'est pas bon : Pierre a réussi et Jean a raté

– cette fois, Pierre et Jean semblent appartenir à des espèces estudiantines contraires : Pierre serait mauvais et seul Jean serait bon. Comment décrire ces différences ?

Je supposerai que la dissymétrie de (e), celle que nous venons juste d'observer, a pour origine une autre dissymétrie : le fait que les suites discursives d'un emploi de *A mais B* sont celles de B, et non de A. Cette dernière remarque est une généralisation de celle d'Anscombe et Ducrot selon laquelle les suites **conclusives** de *A mais B* sont celles de B, et non de A. Appliquée à l'exemple (e), cette hypothèse conduit à dire que la « suite » de (e), *le mode de sélection de cette université n'est pas bon*, est en fait une « suite » de *Jean a raté*. Le discours (e) contiendrait (h) :

(h) le mode de sélection de cette université n'est pas bon : Jean a raté

Parallèlement, le discours inversé (e') contiendrait (h') :

(h') le mode de sélection de cette université n'est pas bon : Pierre a réussi

Enfin, la simple conjonction (e'') relierait quant à elle chacun de ses segments au cotexte, et contiendrait donc à la fois le discours (h) et le discours (h'). La divergence de (e), (e') et (e'') quant au classement de Pierre et de Jean aurait pour base ce qui distingue (h) et (h'). Comment préciser cela ?

Notons d'abord que je n'ai fait ici aucune hypothèse sur la relation qu'entretiennent les segments de (h) – ou de (h'). Le prochain paragraphe en développera une analyse, dont je déduirai au paragraphe suivant, le paragraphe (2.3), que (h) classe Jean parmi les bons étudiants. On verra alors pourquoi (e) classe à son tour Jean, mais aussi Pierre, parmi les bons étudiants. Enfin, au paragraphe (2.4), la même démarche sera appliquée aux descriptions de (e') et (e'') : ce qui montrera pourquoi Pierre et Jean sont alors classés autrement.

### 3.2. Lien entre les deux segments de (h) : un phénomène d'illustration

Passons donc à l'étude du discours (h) contenu dans (e), et plus précisément à la description du lien qu'entretiennent ses segments. C'est là que ma description divergera de celle d'Anscombe et Ducrot. En effet, contrairement à Anscombe et Ducrot qui assimilent ce lien à un emploi de *donc*, je défendrai l'idée que le discours (h) contenu dans (e) ne fait pas de l'échec de Jean une conséquence du mauvais fonctionnement de l'université mais voit plutôt en l'échec de Jean une manifestation directe, une actualisation, de ce mauvais fonctionnement. Le cas de Jean serait une **illustration** de ce mauvais fonctionnement.

On pourra mettre cette divergence interprétative en parallèle avec une remarque de Saint Augustin commentée par Occam. Je cite Biard (1997 : 19-20) : « Augustin avait expliqué que toute créature est en un certain sens la marque du créateur. Cela se traduit par des ressemblances plus ou moins fidèles selon le degré d'éloignement des créatures. C'est ainsi que les choses matérielles sont des vestiges tandis que l'homme, par son âme, est l'image de Dieu [...] Le vestige est pensé <par Occam> sur le mode de la *causalité*. L'image est pensée sur le mode de la *ressemblance*. » Les choses matérielles seraient « signes » de Dieu au sens où la trace de pas est signe de tel animal ou la fumée, signe de feu : Dieu serait leur cause, tout comme le feu est cause de la fumée. L'homme serait par contre « signe » de Dieu, en cela qu'il lui ressemblerait comme un portrait : Dieu en serait l'original.

On peut alors, je l'annonçais, tenter le parallèle suivant. Le discours (h) ferait du cas de Jean un « signe » du mauvais fonctionnement de l'université en question. Sur ce point, je serai d'accord avec Anscombe et Ducrot. Par contre, je ne les suivrai pas dans leur interprétation du type de « signe » que constitue l'échec de Jean. Selon eux, le cas de Jean serait un « vestige » du mauvais fonctionnement de sa fac, au sens causal qu'Occam donne à ce terme : son échec aurait pour cause le dysfonctionnement de son université.

Je défends par contre que le cas de Jean en est un portrait, une réalisation singulière, individuelle.

Quelques exemples plus linguistiques d'« illustration » permettront d'approcher encore ce phénomène.

Je pense d'abord à un discours comme :

Quand il y a du danger, on prend des précautions : par exemple, l'autre jour, en montagne, il y avait de l'orage, alors tes frères sont redescendus

L'enchaînement *l'autre jour, en montagne, il y avait de l'orage alors tes frères sont redescendus* y est en effet présenté comme un cas de la généralité *quand il y a du danger, on prend des précautions*. Il n'en est pas une conséquence et par suite ne fournit pas une prémisse permettant de conclure au terme d'un raisonnement par abduction à la vérité de la généralité. Il en est une manifestation directe, comme montrée du doigt, permettant d'appréhender la généralité, de la voir. Que cette règle de prudence soit un commandement ou, ce qui serait rhétoriquement plus adroit, qu'elle soit présentée comme un simple constat, le cas des frères, en la concrétisant, en la réalisant, aurait pour fonction de l'avérer, de l'attester, directement, immédiatement.

Le même procédé d'« illustration » peut servir à appréhender, non plus une généralité, mais une expression prédicative. C'est le cas de *être prudent, c'est par exemple, comme tes frères, l'autre jour, en montagne, redescendre parce qu'il y a de l'orage* : l'expression *comme tes frères, l'autre jour, en montagne, redescendre parce qu'il y a de l'orage* « illustre » *être prudent*. Je parlerai d'« illustration de propriété », pour marquer la différence des statuts grammaticaux de *être prudent* et de *quand il y a du danger, on prend des précautions*.

On distinguera bien ces deux cas car si « illustrer » une généralité peut servir, comme dans le premier exemple, à avérer cette généralité, par contre, « illustrer » une propriété, ce n'est jamais en constater la généralité. Le locuteur de ce deuxième exemple ne soutient pas la prudence de tout un chacun : il dit seulement ce qu'elle est.

Parfois aussi l'« illustration » de propriété ne sert pas à définir un terme mais simplement à montrer une propriété, sans vouloir ou pouvoir la nommer. Ainsi en va-t-il dans les deux vers que Bérénice adresse à Antiochus, à la toute fin de la pièce de Racine<sup>5</sup> :

---

<sup>5</sup> Je reprends cet exemple à une précédente étude, publiée dans *Cadernos de estudos linguisticos*, n°35.

Sur Titus et sur moi réglez votre conduite :

Je l'aime, je le fuis ; Titus m'aime, il me quitte

Les termes pleins du premier de ces vers permettent en effet de comprendre que les deux anecdotes *je l'aime, je le fuis* et *Titus m'aime, il me quitte* sont deux « illustrations ». Elles « illustrent », non une même généralité (Bérénice ne soutient pas que, de manière générale, l'on fuit ceux que l'on aime), mais une même « conduite », une même manière d'être, une même propriété. Cette conduite n'est pas nommée, peut-être pourrait-on parler ici d'*amour courageux*, mais cela n'est pas l'enjeu : les deux « illustrations », *je l'aime, je le fuis* et *Titus m'aime, il me quitte*, suffisent à sa définition. Il s'agirait là de deux formes – deux formes différentes : Bérénice fuit, Titus quitte – mais deux formes d'un même comportement. C'est ce comportement que Bérénice conseille à Antiochus d'avoir, d'avoir à sa triste façon puisque lui n'est pas aimé, mais qu'importe d'être ou non aimé ; qu'importe de fuir ou de quitter ; il y aurait là une même conduite, que Bérénice propose à Antiochus de partager. Cruel conseil, car c'est seulement à travers un *quittez-moi* qu'Antiochus peut rejoindre Bérénice, petite consolation que Bérénice accorde à Antiochus dans cette dernière rencontre, et qui est constituée par le simple partage d'une même volonté de séparation.

Un dernier exemple :

Pierre est prudent : par exemple, hier, c'était dangereux et du coup il a pris des précautions

Ici encore pas de raisonnement. Le comportement de Pierre, hier, est directement de la prudence, une manifestation de prudence, montrée du doigt.

Simplement, il ne s'agit pas ici d'« illustrer » une généralité. Le fragment *tu vois, hier, c'était dangereux et du coup il a pris des précautions* n'« illustre » pas *ce qui est dangereux est évité par tout le monde*. Il n'est pas l'exemple d'une prudence que nous partagerions tous.

Il n'est pas non plus l'exemple de ce qu'est la prudence, et n'« illustre » donc pas non plus une propriété. Il « illustre » en fait la prudence de Pierre, précisément celle de Pierre, et non d'un autre. Non qu'il s'agisse à proprement parler d'illustrer un fait totalement singulier : il serait, je crois, difficile de dire :

\*Pierre a été prudent : par exemple, c'était dangereux et du coup il a pris des précautions

Il s'agit d'illustrer une tendance de Pierre, une manière d'être générale.

C'est ce même type d'« illustration » que me semble réaliser le discours étudié par Rossari, *le mode de sélection n'est pas bon : par exemple, Jean a raté*. Selon cet auteur, l'échec de Jean y serait une preuve (éventuellement partielle) du mauvais fonctionnement de l'université – il en serait un vestige. Selon moi, il n'y a sous cet emploi de *par exemple* aucun raisonnement ; il introduit simplement un portrait, une « illustration » du mauvais fonctionnement de l'université.

On aura compris l'analyse que je voudrais faire du discours (h) contenu dans (e) :

- (e) le mode de sélection de cette université n'est pas bon : Pierre a (certes) réussi mais Jean a raté
- (h) le mode de sélection de cette université n'est pas bon : Jean a raté

Il s'agirait de la dernière forme d'« illustration ». Le segment *Jean a raté* « illustrerait » le mauvais fonctionnement de l'université en question.

### 3.3. Description informelle de (e)

Mais allons maintenant un peu plus loin. Car si Jean était un étudiant quelconque ou mauvais, son échec ne serait le reflet d'aucun dysfonctionnement. Autrement dit, en signalant que l'échec de Jean illustre un dysfonctionnement, le locuteur de (e) signale que Jean aurait dû réussir : il signale que Jean est un bon étudiant. La catégorisation de Jean, cette catégorisation que toute bonne description de (e) doit, rappelons-le, prévoir, se déduit, semble-t-il, de ce que le cas de Jean est dit illustrer le dysfonctionnement de son université. Elle se déduirait du fait que (e) contient (h). (Et l'on comprend pourquoi l'exemple de Rossari, *le mode de fonctionnement de cette université n'est pas bon : par exemple, Jean a raté* qualifie aussi Jean de bon étudiant puisqu'à nouveau *Jean a raté* est dit illustrer le dysfonctionnement de son université).

Une précision cependant. Car le phénomène d'illustration n'a pas pour seule base le fait que Jean soit bon et qu'il ait raté son examen. Si Jean, un bon étudiant, se trouvait avoir échoué par manque de sommeil, son cas ne trahirait aucun dysfonctionnement. C'est parce qu'il a raté-**bien-qu'il-soit-bon**, et non pour une autre raison, que son cas est significatif. L'occurrence de *Jean a raté* dans (h), et finalement dans (e), doit être interprétée, non par la simple conjonction logique *Jean est un bon étudiant et il a raté*, mais par l'argumentation (*ce n'est pas normal*) *Jean est un bon étudiant pourtant il a raté*.

Que se passe-t-il maintenant du côté de *Pierre a réussi*, et en particulier à quoi s'oppose-t-il ? Je dirai que le locuteur de (e) reconnaît que *Pierre a réussi* pourrait être interprété comme illustrant *le mode de sélection de cette université est bon*, et oppose ainsi *Pierre a réussi*, non au fait singulier que constitue l'échec de Jean, mais à ce qu'il illustre : le mauvais fonctionnement de leur université.

Du même coup, le locuteur de (e) admet que Pierre est un bon étudiant puisque la réussite de Pierre peut illustrer le bon fonctionnement de son université seulement si cette réussite est due au fait qu'il est un bon étudiant : le locuteur admet que *Pierre a réussi* pourrait être interprété par l'argumentation *Pierre est un bon étudiant donc il a réussi*.

C'est donc en déclarant que la réussite de Pierre et l'échec de Jean peuvent être compris comme illustrant des énoncés contraires que finalement le locuteur de (e) présente Pierre et Jean comme de bons étudiants.

Mais comment le locuteur de (e) peut-il, sans se contredire, illustrer et le bon fonctionnement et le mauvais fonctionnement de l'université en question ?

On se rappellera la solution de Ducrot à ce problème général de la non-contradiction des discours en *mais*. Il s'agirait de tirer profit de ce qu'un locuteur peut présenter de diverses manières les contenus qu'il accepte : soit en les prenant en charge ; soit en se contentant de leur donner son accord. C'est sous ce dernier mode que seraient exprimés les présupposés et plus généralement les contenus dont on ne tire rien discursivement. Ce caractère parenthétique permettrait même d'insérer dans le texte des contenus contraires au propos principal et ainsi le locuteur d'un *A mais B*, prenant en charge ce qu'exprime B, éviterait de se contredire en se contentant de donner son accord au contenu de A.

Revenons alors à (e). Ici, le segment B, *Jean a raté*, illustre *le mode de fonctionnement de cette université n'est pas bon* et reçoit donc, nous l'avons vu, l'interprétation *Jean est bon pourtant il a raté*. A la suite de Ducrot, je dirai plus précisément que :

le locuteur de (e) **prend en charge** *Jean est bon pourtant il a raté*

Mais qu'en est-il de l'interprétation de A, *Pierre a réussi* ? Le locuteur accepte-t-il d'illustrer *le mode de sélection de cette université est bon* ? Donne-t-il son accord à *Pierre est bon donc il a réussi* ? Je ne crois pas. Il admet certes que c'est une interprétation possible de *Pierre a réussi*, mais pour ensuite la rejeter, et c'est pourquoi la contradiction qu'il y aurait à illustrer deux énoncés contraires est évitée :

le locuteur de (e) déclare possible d'interpréter *Pierre a réussi* par *Pierre est bon donc il a réussi* puis **rejette** ce contenu

(N. b. Il est fondamental de maintenir qu'avant de la rejeter, le locuteur juge possible l'interprétation illustratrice car, rappelons-le, c'est là l'indice de ce que le locuteur admet que Pierre est un bon étudiant).

Est-ce tout ? Cela est quelque peu insatisfaisant. Car certes le locuteur de (e) refuse d'attacher de l'importance à la réussite de Pierre – c'est l'échec de Jean qui sera considéré comme significatif de ce qu'est l'université. Mais l'anecdote même de la réussite de Pierre, il l'accepte. Elle est peut-être étonnante : Pierre aurait réussi bien que ce fût difficile. Elle a peut-être une raison : Pierre serait extraordinairement bon – ou il aurait déjà fait l'exercice. Peut-être encore que le locuteur se contente de constater cette réussite. Quoi qu'il en soit, s'il refuse d'interpréter *Pierre a réussi* par *Pierre est bon donc il a réussi*, c'est pour finalement en accepter une autre interprétation. Le locuteur n'accepte pas seulement « l'anecdote » de la réussite de Pierre, il accepte une interprétation de cette anecdote. Laquelle ? Il s'agit d'une interprétation autre que *Pierre est bon donc il a réussi*, c'est la seule précision que donne le discours. Reste la question « De quelle forme d'acceptation s'agit-il ? De prise en charge ou seulement d'accord ? ». Je ferai le choix d'un simple accord, conformément à l'hypothèse faite au paragraphe (2.1) selon laquelle les suites discursives de *A mais B* sont celles de B : discursivement, A est à l'arrière plan.

Faisons le bilan. Le locuteur de (e) :

- 1) prend en charge *Jean est bon pourtant il a raté* et illustre par cet enchaînement le mauvais fonctionnement de son université ;
- 2) refuse l'interprétation, présentée cependant comme possible, de *Pierre a réussi* par *Pierre est bon donc il a réussi* et évite ainsi de contredire l'illustration précédente ;
- 3) donne son accord à une autre interprétation de *Pierre a réussi*.

On voit la différence avec ce que proposait Ducrot. Selon ce dernier, le locuteur évitait la contradiction en donnant un caractère parenthétique à ce qui aurait été sans cela contraire au propos principal. Mais en quoi cela suffirait-il à éviter la contradiction ? Selon moi, le locuteur de (e) évite la contradiction en ré-interprétant le premier segment de son *mais*.

### 3.4. Retour sur le discours inversé (e') et la conjonction (e'')

Revenons alors à (e') et (e'') :

(e') le mode de sélection de cette université n'est pas bon : Jean a (certes) raté mais Pierre a réussi

(e'') le mode de sélection de cette université n'est pas bon : Pierre a réussi et Jean a raté

Nous avons vu, au paragraphe (2.1), que (e'), contrairement à (e), classe Pierre et Jean parmi les mauvais étudiants. Cela est prévisible, en reconduisant les hypothèses faites pour analyser (e).

Le discours (e') est constitué de deux segments : l'un est une suite en *mais*, *Jean a raté mais Pierre a réussi* ; et l'autre est l'indication qui précède cette suite, *le mode de sélection de cette université n'est pas bon*. Le locuteur d'un *mais* ne prenant en charge que son second segment, l'énoncé *le mode de sélection de cette université n'est pas bon* est en fait la « morale » de *Pierre a réussi*. Plus précisément, il est « illustré » par *Pierre a réussi* : ce qui suppose que Pierre est un mauvais étudiant.

Inversement, le locuteur de (e') reconnaît que *Jean a raté* pourrait être interprété comme illustrant le bon fonctionnement de l'université en question : ce qui à son tour suppose que Jean est un mauvais étudiant.

Ainsi, tout comme le locuteur de (e), le locuteur de (e') signale que Pierre et Jean sont des étudiants de la même catégorie, en signalant que leur réussite et leur échec respectifs peuvent être compris comme illustrant des énoncés contraires. Si la catégorie change, c'est parce que les énoncés illustrés changent.

Passons maintenant à (e''). C'est au contraire un même fait, le dysfonctionnement de l'université en question, que le locuteur de (e'') prétend illustrer deux fois : d'une part, par la réussite de Pierre – ce qui suppose que Pierre est un mauvais étudiant ; d'autre part, par l'échec de Jean – ce qui suppose que Jean est un bon étudiant. Le locuteur de cette interprétation de (e'') signale que Pierre et Jean ne relèvent pas de la même catégorie d'étudiants en signalant que leur réussite et leur échec respectifs illustrent un même énoncé.

#### **4. Description technique de l'illustration**

Pour décrire plus précisément ce phénomène d'« illustration » et prévoir par un calcul l'évaluation que le locuteur de (e) fait des étudiants Pierre et Jean, j'aurai besoin d'un vocabulaire plus technique. Je le reprendrai à la théorie des blocs sémantiques (TBS).

#### 4.1. La TBS : une nouvelle version technique de la théorie de l'argumentation dans la langue

La TBS s'inscrit dans le cadre général de la théorie de l'argumentation dans la langue et se propose ainsi de décrire le sens, qu'il s'agisse d'un simple mot ou d'une expression syntaxiquement plus complexe, comme constitué d'enchaînements argumentatifs.

Par exemple, la TBS associera l'expression *sans-gêne* et l'enchaînement argumentatif *Pierre est sans-gêne donc il est détesté*, tout comme Anscombe et Ducrot l'auraient fait. Une remarque tout de même sur la signification de cette association, car le point de vue de la TBS n'est pas celui qu'avaient Anscombe et Ducrot. Selon ces derniers, l'expression *sans-gêne* serait liée à l'enchaînement *Pierre est sans-gêne donc il est détesté* en cela qu'employer *sans-gêne* contraindrait à enchaîner...*donc détesté*. La signification (argumentative) d'une expression serait ainsi une contrainte sur les suites matérielles que l'on pourrait donner à cette expression. Selon la TBS par contre, le rapport entre le terme et l'enchaînement argumentatif est plutôt de l'ordre de l'abréviation : l'expression *sans-gêne* est associée à l'enchaînement *Pierre est sans-gêne donc il est détesté* parce que certains énoncés de *Pierre est sans-gêne* ont à eux seuls le même sens que la forme développée *Pierre est sans-gêne donc il est détesté*. Ces énoncés ne demandent pas à être matériellement prolongés par *donc il est détesté*. Ils contiennent déjà implicitement cette suite et sont la forme courte de ce qu'exprime l'enchaînement sous une forme longue.

Cette divergence n'affecte cependant pas véritablement la pratique descriptive. Ce qui la change, car je crois qu'elle est changée, c'est que la base d'enchaînements argumentatifs auxquels il est possible de faire appel pour décrire les mots, les énoncés et enfin les discours, cette base interprétative n'est pas la même dans la TBS et dans les versions techniques précédentes de la théorie de l'argumentation dans la langue.

Anscombe et Ducrot ne faisaient appel qu'à une seule sorte d'enchaînements argumentatifs : ceux qui, contenant l'expression étudiée, lui enchaînaient ensuite...*donc C*,...*alors C*, ou encore...*du coup C*. Je parlerai d'enchaînements **normatifs**. C'est ainsi que l'expression *sans-gêne* aurait été exclusivement décrite par des enchaînements comme *Pierre est sans-gêne donc tout le monde le déteste*, ou *tout le monde déteste Pierre parce qu'il est sans-gêne*, ou encore *plus on est sans-gêne, plus on est détesté*, argumentations qui s'appuient toutes sur l'expression *sans-gêne* et explicitent sa conclusion. Cette démarche se reflétait dans leur slogan « tout énoncé est argument ».

La TBS effectue trois élargissements de cette première base interprétative.

#### 4.2. Premier élargissement de la base interprétative : les enchaînements décrivant le sens d'une expression peuvent être en *donc* ou en *pourtant*

La TBS considère comme premiers, non seulement les enchaînements normatifs précédents, mais également les enchaînements comportant des mots comme *pourtant*, *bien que*, ou encore *malgré*. Elle parle d'enchaînements **transgressifs**. Les uns comme les autres feront partie de la base interprétative grâce à laquelle toute expression sera décrite et ainsi la signification de *sans-gêne* préfigurera, non seulement *Pierre est sans-gêne donc il est détesté*, mais aussi *Pierre est sans-gêne pourtant tout le monde l'aime bien* – noter que j'ai non seulement transformé le *donc* en *pourtant* mais aussi nié le second segment.

Cela a pour autre conséquence que les particules *pourtant* et *mais* sont dotées de statuts très différents. Les discours en *pourtant* ne seront pas analysés ; par contre, les discours en *mais* le seront.

Enfin, il n'y aura plus lieu de comprendre les discours en *mais* comme organisant exclusivement des enchaînements en *donc*. Ce qui ouvre de nouvelles possibilités de description, comme le montre l'exemple suivant, emprunté à nouveau au corpus de Bruxelles *et alii*.

**Exemple 3<sup>6</sup>**. Il apparaît tout au début de la pièce, avant les exemples 1 et 2 déjà cités. Amélie et ses amis sont en train d'écouter le disque de Caruso. Bibichon chante en même temps. Après un premier reproche, Bibichon cherche à se justifier :

Bibichon. *Je chantonnais discrètement, je ne pensais pas que...*

Yvonne. *Mais tais-toi donc !*

Il s'agit de l'un de ces nombreux emplois de *mais* de début de réplique qui, de ce fait même, intriguaient Bruxelles *et alii*. Il s'agissait pour eux, je le rappelle, de mettre à l'épreuve le schéma général que Ducrot avait donné pour *A mais B*, c'est-à-dire finalement de paraphraser tous leurs *mais B* sous la forme *A ; n'en conclus pas r ; car B*.

Comment Bruxelles *et alii* traitaient-ils alors cette réplique d'Yvonne ? Ils commençaient par remarquer que cet emploi de *mais* serait « beaucoup moins habituel au début d'une infraction ». Puis, cherchant à expliquer cette

---

<sup>6</sup> Il s'agit de l'exemple 11.1 de Bruxelles *et alii*.

première remarque, ils faisaient l'hypothèse suivante : la réplique d'Yvonne supposerait que le comportement de Bibichon durait depuis un moment. Ce qui conduisait Bruxelles *et alii* à paraphraser la réplique d'Yvonne par :

Tu fais du bruit depuis un certain temps; n'en conclus pas que cela pourra continuer; car je t'ordonne de te taire

Cette paraphrase est bien du type voulu.

Une question se pose cependant. Car pour vraiment être une analyse de la réplique d'Yvonne, et en particulier de son *mais*, il faudrait que ce *A ; n'en conclus pas r ; car B* puisse donner lieu à un *A mais B* qui paraphrase la réplique d'Yvonne. Or tel n'est pas le cas. En supposant qu'il soit énonçable, le discours :

Tu fais du bruit depuis un certain temps mais je t'ordonne de te taire  
ne paraphrase pas le *mais tais-toi donc !* d'Yvonne. C'est pourquoi je proposerai une autre description.

J'admettrai avec Bruxelles *et alii* que la réplique d'Yvonne serait inhabituelle en début d'infraction. Mais j'expliquerai cela en disant qu'elle suppose, non pas que Bibichon agit ainsi depuis un moment, mais que son comportement a déjà été **déclaré** gênant. Un premier ordre a été donné, plus ou moins explicitement. Il constitue le premier segment sur lequel enchaîne le *mais tais-toi donc !* d'Yvonne et cette réplique se paraphraserait donc par :

Tais-toi, mais tais-toi donc !

On reconnaît l'un des *mais* de « surréalisation » traités par García Negroni (1995), c'est-à-dire l'un de ces *mais* qui relient les énoncés de deux phrases, si ce n'est identiques (cf. *tais-toi mais tais-toi !<sup>7</sup>*), en tout cas ne divergeant que graduellement (cf. *il a mangé mais énormément !*).

La description générale de *mais* par Anscombe et Ducrot a du mal à traiter ces *mais* de surréalisation, En effet, comment imaginer que de tels énoncés puissent introduire des conclusions contraires ? La TBS permet d'éviter cette difficulté, grâce précisément à la possibilité qu'elle donne de recourir à des enchaînements en *pourtant*.

Ainsi, imaginons que deux parents hésitent à faire goûter leur enfant. La mère le souhaite, le père rechigne et déclare, faisant référence au déjeuner :

il a mangé mais énormément !

---

<sup>7</sup> Le second énoncé, notons-le tout de même, doit être exclamatif.

Informellement, ce *mais* présente les deux parents comme d'accord pour **dire** *il a mangé*, mais en des sens différents.

Le premier segment représenterait le point de vue de la mère (telle que le père l'imagine), il aurait pour sens celui sous lequel la mère est prête à dire *il a mangé* et serait donc à comprendre en un sens faible : selon la mère, le déjeuner de l'enfant ne l'empêche pas d'avoir à nouveau faim. Ce que l'on peut paraphraser par :

il a mangé pourtant il a faim

Le simple énoncé *il a mangé*, au sens où la mère serait prête à le déclarer, a le même sens que l'enchaînement *il a mangé pourtant il a faim*.

Exprimé par le premier segment de *il a mangé mais énormément !*, ce point de vue est alors refusé par le père qui lui affirme, par l'intermédiaire du second segment de son *mais* :

il a mangé énormément donc il n'a pas faim

C'est ce sens fort qu'il donne quant à lui à *il a mangé*.

Ainsi, le *mais* du père articulerait deux enchaînements argumentatifs, dont l'un serait normatif, c'est le point de vue du père lui-même, et l'autre, transgressif.

Le *mais* d'Yvonne pourrait faire l'objet d'une même analyse. Il ferait référence à un premier *tais-toi*, ou plutôt à l'interprétation que Bibichon aurait eue d'un premier *tais-toi*, et selon laquelle l'ordre aurait été donné sans sérieux. Je paraphraserai cette interprétation, affaiblissante, de *tais-toi* par Bibichon sous la forme :

Bibichon a l'ordre de se taire pourtant il peut continuer de parler

Yvonne s'opposerait à ce premier enchaînement et, par l'intermédiaire du segment suivant *mais*, affirmerait :

Bibichon a l'ordre de se taire donc il cesse de parler

A nouveau ce *A mais B* de surréalisation articulerait l'enchaînement *B donc C* évoqué par son second segment, non pas à un premier enchaînement normatif, mais à un premier enchaînement transgressif, *A pourtant non C*<sup>8</sup>.

---

<sup>8</sup> L'exemple (18.1) de Bruxelles *et alii* semble être encore un *mais* de surréalisation dont le premier segment serait implicite.

#### 4.3. Deuxième élargissement : les enchaînements décrivant une expression peuvent contenir cette expression dans leur premier ou dans leur second segment

Ensuite, la TBS inscrit dans la signification d'une expression, non seulement les enchaînements dans le premier segment desquels elle apparaît, mais ceux dans le second segment desquels elle apparaît.

Ainsi, la signification de *sans-gêne* préfigurera, non seulement *Pierre est sans-gêne donc il est détesté*, mais aussi *Pierre est absorbé par lui-même et il est donc sans-gêne*. De même elle préfigurera, non seulement *Pierre est sans-gêne pourtant tout le monde l'aime bien*, mais aussi *Pierre n'est pas absorbé par lui-même pourtant il est sans-gêne*.

A son tour, ce changement a des conséquences sur la description générale de *mais*.

Revenons en effet sur l'exemple de Lakoff :

(a) il est républicain mais honnête

– au sens *il est républicain mais malgré cela honnête*. Anscombe et Ducrot avaient du mal à en rendre compte car si le premier segment de (a) semble devoir être compris comme évoquant :

il est républicain donc il n'est pas honnête

leur schéma général les contraignait alors à interpréter le second segment par :

il est honnête donc il est honnête

Or cet emploi du mot *donc* (car c'est cela qui est en jeu selon Anscombe et Ducrot) n'est pas possible. Ou plutôt, il a un sens très spécial. Ainsi, si l'interlocuteur fait des manières quant à la forme exacte de l'honnêteté de la personne en question, s'il chipote, on lui assènera volontiers *il est honnête donc il est honnête*. Mais tel n'est pas le propos du locuteur de (a).

Je maintiendrai pour ma part l'hypothèse que le premier segment de (a) évoque *il est républicain donc il n'est pas honnête*. Mais, exploitant les possibilités interprétatives plus larges que donne la TBS, je dirai que le second segment, *il est honnête*, évoque (cf. la possibilité d'y introduire *malgré cela*) :

il est républicain pourtant **il est honnête**

Il est ainsi interprété par un enchaînement argumentatif dont il est le second segment.

#### 4.4. Troisième élargissement : les enchaînements décrivant une expression peuvent ou non contenir cette expression

Le troisième élargissement est un peu d'un autre ordre. Il a pour origine le fait que les enchaînements évoqués ne représentent plus, pour la TBS, des contraintes sur la suite du discours. Ils sont plutôt, nous l'avons vu, la forme longue de l'expression décrite qui, elle, les abrège, ou, plus généralement, les résume.

Or, somme toute, il n'y a pas lieu de supposer qu'une expression, reprenons *sans-gêne*, puisse seulement résumer, paraphraser, des enchaînements qui la prolongent. Il n'y a pas lieu de supposer que ce système de résumé, de paraphrase, soit seulement un système d'abréviation. Aussi la TBS décrira-t-elle les diverses expressions pleines de la langue (noms, syntagmes, énoncés), non seulement par des argumentations qui les prolongent, mais par des argumentations qui ne les prolongent pas, qui ne les contiennent même pas. L'expression *sans-gêne* sera non seulement décrite par les quatre enchaînements :

Pierre est sans-gêne donc tout le monde le déteste

Pierre est sans-gêne pourtant tout le monde l'aime bien

Pierre est absorbé par lui-même et il est donc sans-gêne

Pierre n'est pas absorbé par lui-même pourtant il est sans-gêne

mais aussi par l'enchaînement :

même si cela gêne quelqu'un, Pierre le fera

Les quatre premiers enchaînements prolongent, à droite ou à gauche, l'expression *sans-gêne*. Ils vont au-delà d'elle, à l'extérieur même de la phrase dont *être sans-gêne* est le verbe : ils relèvent de ce que la TBS appelle **l'argumentation externe** de *sans-gêne*. Par contre, le cinquième et dernier enchaînement ne prolonge pas *sans-gêne* : il n'a pas pour segment une phrase dont *être sans-gêne* serait le verbe. Il serait plutôt à l'intérieur même de l'expression *sans-gêne*, comme si, pouvant ouvrir cette expression, on y trouvait cet enchaînement. Il relève de ce que la TBS appelle **l'argumentation interne** de *sans-gêne*.

Un autre exemple, l'expression *attentionné*. Elle évoque les enchaînements :

Pierre est attentionné donc tout le monde l'aime bien

Pierre est attentionné pourtant les gens ne l'aiment pas

Pierre n'est pas absorbé par lui-même donc il est attentionné

Pierre est absorbé par lui-même pourtant il est attentionné

Ces quatre enchaînements prolongent, matériellement, *attentionné* : ils relèvent de l'argumentation externe de *attentionné*.

Mais l'expression *attentionné* évoque aussi un enchaînement comme :

si cela gêne quelqu'un, Pierre ne le fera pas

Cet enchaînement n'a pas pour segment une phrase dont le verbe serait *être attentionné* : il relève de l'argumentation interne de *attentionné*.

Ce troisième et dernier élargissement de la base interprétative va permettre de définir le phénomène d'« illustration » que réalise l'emploi contrastif (e) de *mais*. Nous allons en effet voir qu'illustrer, c'est exprimer l'argumentation **interne**.

#### 4.5. Condition sémantique à l'illustration

Commençons par un exemple, la réplique de Bérénice que nous avons étudiée au paragraphe (2.2) :

Sur Titus et sur moi, réglez votre conduite

Je l'aime, je le fuis ; Titus m'aime, il me quitte

Les deux discours *je l'aime, je le fuis* et *Titus m'aime, il me quitte* y sont dits illustrer un même comportement, sans nom dans le passage de Racine. J'avais proposé *aimer courageusement*. Convenons-en, pour faciliter l'exposé. Le discours *je l'aime, je le fuis*, ou plutôt :

je l'aime pourtant je le fuis

(il me semble en effet raisonnable de l'interpréter par un enchaînement transgressif – et non normatif), ce discours montrerait donc à Antiochus ce qu'est *l'amour courageux*. Paraphrase de *j'aime courageusement*, il expliciterait en quel sens Antiochus doit lui aussi *aimer courageusement*. Il serait évoqué par *aimer courageusement*, il relèverait de l'argumentation interne de cette expression. Illustrer une propriété, ce serait donc, je l'annonçais, exprimer son argumentation interne.

Plus généralement, je poserai la condition suivante :

*condition sémantique à l'illustration d'une expression Y :*

Une expression X illustre, au sens technique, une expression Y seulement si les enchaînements évoqués par X sont apparentés à des enchaînements relevant de l'argumentation interne de Y.

Cette indigeste formule appelle quelques commentaires.

On y aura d'abord noté l'emploi de *seulement si*. Il est dû au fait que je suis incapable de donner une définition technique complète de l'illustration. J'ai tout de même l'optimisme de croire que cette définition sera possible, et

il me semble alors que, parmi les conditions pour que X illustre Y, il y aura cette « condition sémantique ».

Cette « condition sémantique » fait par ailleurs appel à une relation d'« apparemment » entre enchaînements. Il s'agit là d'une notion centrale dans la TBS – qui conduit précisément à la notion de « bloc sémantique » qui apparaît dans le nom même de cette théorie. La TBS développe en effet l'idée que les deux segments d'un enchaînement, qu'il soit normatif ou transgressif, sont liés au point que l'un ne fait pas sens sans l'autre. Aussi la pluie dont il est question dans (i) :

(i) il a plu du coup Pierre n'a pas pris la voiture

n'est-elle pas la pluie dont il est question dans *il a plu du coup les laitues ont poussé*. Il n'y a même pas, selon la TBS, de noyau commun entre ces deux emplois de *il a plu*, aucune indication pluviométrique : dans un cas, il y a la pluie-qui-conduit-à-ne-pas-prendre-la-voiture, et dans l'autre, la pluie-qui-fait-pousser-les-laitues.

Du même coup il existe inversement des enchaînements normatifs qui, exprimant le même point de vue sur la pluie que (i), lui seront « apparentés ». C'est le cas des enchaînements suivants, obtenus à partir de (i) par changement de connecteur normatif, ou encore de temps grammatical :

puisqu'il a plu, Pierre n'a pas pris la voiture

il pleut beaucoup donc Marie ne prendra pas la voiture

C'est précisément à cette relation de « parenté » que fait appel la condition sémantique à l'illustration de Y.

Cette « parenté » peut être de l'identité. C'était le cas de l'illustration de propriété entreprise par Bérénice. L'enchaînement X=*je l'aime pourtant je le fuis* illustre, Y=*aimer courageusement* en cela que X **constituait** l'un des enchaînements de l'argumentation interne de Y.

Mais X peut illustrer Y sans que les enchaînements évoqués par X soient identiques à ceux de Y. C'est le cas de l'exemple plus prosaïque :

(j) Pierre est prudent : par exemple, hier, c'était dangereux et du coup il a pris des précautions

Nous avons en effet admis au paragraphe (2.2) que l'enchaînement X=*hier, c'était dangereux, et du coup il a pris des précautions* « illustre » lui aussi, en un sens intuitif, l'énoncé préliminaire Y=*Pierre est prudent* : de même que le *je l'aime, je le fuis* de Bérénice montre de l'*amour courageux*, de même le *il y avait du danger et du coup il a pris des précautions* montre de

la *prudence*. Mais il s'agit de deux types d'illustration différents. Car Bérénice ne cherche pas à montrer qu'elle aime courageusement : elle cherche à définir l'*amour courageux* qu'elle conseille à Antiochus. Par contre, selon le locuteur de (j), il y a un accord sur ce qu'est la prudence et l'enjeu de son discours est d'avérer la prudence de Pierre. Il cherche à reconnaître cette prudence en Pierre.

Cette différence a pour conséquence que la description du comportement de Pierre hier ( $X=hier, c'était\ dangereux\ et\ du\ coup\ il\ a\ pris\ des\ précautions$ ) est seulement « apparentée » aux enchaînements évoqués par l'énoncé  $Y(=Pierre\ est\ prudent)$  qui prétend donner une description de sa nature. C'est ce que nous allons voir maintenant.

Commençons pour cela par l'analyse de l'argumentation interne de Y. Toute l'argumentativité de Y repose sur le mot *prudent*. Le mot *Pierre* lui-même a pour seule fonction de particulariser cette prudence : il s'agit de celle de Pierre et non de celle de Jean.

Or, le mot *prudent* lui-même allie l'idée de précaution à celle de danger (car il ne dit pas que la prudence consiste à faire tout le temps attention, même lorsqu'on ne risque rien : ce serait là être timoré ; il s'agit de faire attention au danger, de prendre des précautions parce qu'il y a du danger). Le mot *prudent* sera donc associé à des enchaînements comme :

- (j1) hier, c'était dangereux du coup Pierre a pris des précautions
- (j2) si c'est dangereux, Pierre prendra des précautions
- (j3) c'est dangereux donc Jean prendra des précautions

Les enchaînements évoqués par  $Y=Pierre\ est\ prudent$  seront seulement certains des enchaînements associés à *prudent*. D'une part, je l'ai déjà dit, seuls les enchaînements relatifs à *Pierre* seront évoqués : (j3) sera par exemple éliminé. Mais d'autre part, j'insiste sur ce point, l'enchaînement (j1) lui-même, bien que relatif à *Pierre*, sera lui aussi éliminé. Car déclarer que *Pierre est prudent*, au sens général, atemporel, qu'a cet énoncé dans le contexte (j), c'est indiquer une nature de Pierre, une manière d'être. Aucun comportement réel, qu'il aurait eu, à telle date, n'est par contre évoqué. Aucun enchaînement normatif comportant le mot *donc* n'est évoqué. Sont seulement évoqués des enchaînements en *si* comme (j2).

Or, on aura reconnu en (j1) l'enchaînement X lui-même. X illustre donc Y sans être évoqué par Y. Il l'illustre, en étant seulement « apparenté » à l'enchaînement (j2) évoqué par Y. Il l'illustre en étant la réalisation, en *donc*, d'un trait de caractère, défini par un *si*.

Une dernière remarque. Pourquoi cette « condition sémantique » ne constitue-t-elle pas une définition, complète, de l'illustration ? La raison est qu'elle échoue à rendre compte de la dissymétrie du phénomène d'illustration. La symétrie de la relation de « parenté » fait que l'énoncé *Pierre est prudent* vérifie la condition qui, selon ce qui précède, est nécessaire pour qu'il puisse illustrer l'enchaînement *hier, c'était dangereux et du coup Pierre a pris des précautions*. Si cette condition était suffisante, cela signifierait que l'énoncé *Pierre est prudent* illustre effectivement l'enchaînement *hier, c'était dangereux et du coup il a pris des précautions*. Or tel ne semble pas devoir, intuitivement, être le cas : c'est le spécifique qui illustre le générique, non l'inverse. Là est, semble-t-il, la raison de la difficulté de :

\*Hier, c'était dangereux et du coup Pierre a pris des précautions : par exemple, Pierre est prudent

Il manque donc à la « condition sémantique » une contrainte qui permette de distinguer le rôle de ce qui illustre et le rôle de ce qui est illustré.

Cependant, comme on va le voir maintenant, cette « condition sémantique » suffit à rendre compte de ce qui a semblé, à l'issue du paragraphe 1, un phénomène fondamental : le fait que le discours (e) :

(e) le mode de sélection de cette université n'est pas bon : Pierre a (certes) réussi mais Jean a raté

suppose que Pierre et Jean sont deux bons étudiants.

## **5. Application à la description de quelques emplois contrastifs de mais**

5.1. Le *mais* de (e) est illustratif et c'est pourquoi il suppose que Pierre et Jean sont deux bons étudiants

J'avais développé, au paragraphe (2.3), l'analyse suivante du discours (e) :

(e) le mode de sélection de cette université n'est pas bon : Pierre a réussi mais Jean a raté

Son locuteur :

- 1) prend en charge l'interprétation de *Jean a raté* qui illustre *le mode de sélection de cette université n'est pas bon*
- 2) refuse l'interprétation, présentée cependant comme possible, de *Pierre a réussi* qui illustrerait *le mode de fonctionnement de cette université est bon*
- 3) donne son accord à une autre interprétation de *Pierre a réussi*.

Je donnais alors un sens intuitif à « illustrer » et j'avais essayé de montrer que l'échec de Jean illustre, en ce sens intuitif, le dysfonctionnement de son université seulement s'il avait raté-bien-qu'il-soit-un-bon-étudiant. Je me propose maintenant de montrer qu'en donnant son sens technique au mot « illustrer », la description précédente impose d'interpréter *Jean a raté* par *Jean est bon pourtant il a raté*, et prévoit ainsi le classement de Jean parmi les bons étudiants.

En effet, l'hypothèse que l'énoncé *Jean a raté* illustre, au sens technique, l'énoncé *le mode de sélection de cette université n'est pas bon* impose d'interpréter *Jean a raté* par un enchaînement « apparenté » à l'argumentation interne de *le mode de sélection de cette université n'est pas bon*. Or, que signifie chacune de ces phrases ? Elles sont en fait ambivalentes.

D'un côté, l'énoncé *Jean a raté* peut évoquer, soit des enchaînements comme *Jean est bon pourtant il a raté*, soit des enchaînements comme *Jean est mauvais donc il a raté*.

De l'autre, la phrase *le mode de sélection n'est pas bon* peut signifier, soit que les examens sont trop faciles, soit qu'ils sont trop difficiles. Dans le premier cas, seraient évoqués des enchaînements comme *les examens peuvent être réussis même si on est mauvais* tandis que, dans le second, seraient évoqués des enchaînements comme *les examens peuvent être ratés même si on est bon*.

L'instruction, donnée par le discours (e), de comprendre *Jean a raté* comme illustrant *le mode de sélection n'est pas bon*, force à interpréter de manière concordante ces deux phrases. Elles doivent évoquer des enchaînements apparentés et c'est pourquoi *Jean a raté* est interprété par *Jean est bon pourtant il a raté* tandis que *le mode de sélection n'est pas bon* est interprété par *les examens peuvent être ratés même si on est bon*.

On prévoit donc, c'est ce qui était attendu, que Jean est un bon étudiant, mais on prévoit aussi que le dysfonctionnement dont souffre l'université de Jean est dû à une trop grande difficulté des examens. Autrement dit, on prévoit la possibilité de :

le mode de sélection de cette université n'est pas bon : Pierre a réussi mais Jean, qui est bon, a raté

et l'impossibilité de :

\*le mode de sélection de cette université n'est pas bon : Pierre a réussi mais Jean, qui est mauvais, a raté

Mais on prévoit aussi la possibilité de :

les examens sont trop difficiles : Pierre a réussi mais Jean a raté  
et l'impossibilité de :

\*les examens sont trop faciles : Pierre a réussi mais Jean a raté

De même, j'avais suggéré au paragraphe (2.2) que la réussite de Pierre illustre, en un sens intuitif, le bon fonctionnement de son université seulement s'il a réussi grâce à ses qualités d'étudiant. En donnant maintenant un sens technique à « illustrer », on montrerait, à l'issue d'un calcul, que *Pierre a réussi* illustre *le mode de sélection de cette université est bon* seulement si *Pierre a réussi* évoque *Pierre est bon donc il a réussi* et l'on expliquerait ainsi pourquoi (e) suppose aussi que Pierre est un bon étudiant.

Pour résumer cela, je poserai les deux définitions suivantes. Un emploi de *mais* est **illustratif**, lorsqu'il existe une expression T telle que l'un de ses segments illustre T, tandis que l'autre segment peut être compris comme illustrant la négation de T. Un emploi de *mais* est **rectificatif**<sup>9</sup> lorsque l'un de ses segments est ré-interprété, suite au refus, par le locuteur, du contenu qu'il aurait exprimé sous une première interprétation.

Le *mais* de (e) est illustratif : T= *le mode de sélection de cette université n'est pas bon*, le segment qui illustre T est *Jean a raté* et le segment qui pourrait illustrer la négation de T est *Pierre a réussi*. Il est illustratif en cela que la contradiction que *mais* signale se produit entre les énoncés T et non-T respectivement illustrables par les segments de *mais*.

Le *mais* de (e) est aussi rectificatif, l'interprétation de *Pierre a réussi* comme illustrant *le mode de sélection est bon* étant abandonnée au profit d'une autre. Il est rectificatif en cela que le locuteur de *mais* « résout » la contradiction signalée en abandonnant l'interprétation illustrative de l'un de ses segments.

Dans quelle mesure maintenant ces propriétés de (e) sont-elles généralisables à tous les emplois « contrastifs » de *mais* ? En tout cas, les exemples 1 et 2 de Feydeau sont, eux aussi, illustratifs et rectificatifs.

---

<sup>9</sup> Je reprends cette notion, peut-être un peu librement, à un travail en cours de Najat Louli sur la concession en arabe.

## 5.2. Description de l'exemple 1 de Feydeau

La description de (e) s'adapte très immédiatement à l'exemple 1 de Feydeau. Pour cela, on notera d'abord qu'il est possible d'introduire *par exemple* dans le second segment de la réplique d'Amélie, sans changement de sens :

– Tu n'as pas un Delna ?

– Non, mais j'ai **par exemple** le récit de Thérémène par Silvain

Amélie indique que le fait qu'elle n'a pas de Delna n'est pas significatif : ce qui l'est, c'est qu'elle a le récit de Thérémène par Silvain. Mais de quoi est-ce significatif ? Plusieurs interprétations sont possibles.

Il peut d'abord s'agir pour Amélie de simplement illustrer *j'ai des disques culturels*, ou plutôt *je suis quelqu'un qui a des disques culturels, je suis un possesseur de disques culturels*.

Rappelons en effet que dans son étude de *par exemple*, Rossari (2000 : 70) contraste l'impossibilité de :

\*J'ai corrigé 23 copies, par exemple celle de Marie

avec la possibilité de :

J'ai corrigé quelques copies, par exemple celle de Marie

Selon Rossari (2000 : 71), la raison de ce contraste entre *23* et *quelques* est à chercher du côté des inférences possibles à partir de l'énoncé illustratif – *j'ai corrigé la copie de Marie*, dans son exemple : sachant qu'a été corrigée la copie de Marie, il serait en effet licite de conclure qu'ont été corrigées *quelques copies* (*quelques* étant compris par Rossari comme *au moins une* – et non *au moins 2* comme pourrait le suggérer le pluriel) ; il n'est par contre pas licite de conclure qu'ont été corrigées 23 copies, exactement.

Pour ma part, je proposerai plutôt de dire que l'énoncé *j'ai corrigé la copie de Marie* ne peut illustrer aucune conjonction de faits singuliers, que cette conjonction soit déterminée (comme dans *j'ai corrigé 23 copies*) ou que cette conjonction soit indéterminée (comme dans *Pierre a corrigé au moins une copie*) : il est tout aussi difficile de dire *\*Pierre a corrigé au moins une copie, par exemple celle de Marie* que *\*j'ai corrigé 23 copies, par exemple celle de Marie*. La relation d'illustration est ainsi d'un ordre autre que celui de l'appartenance. Non seulement être un exemple ne se réduit pas à être un élément, comme le montre le fait que *j'ai corrigé la copie de Marie*, tout en décrivant l'un des faits regroupés par *j'ai corrigé 23 copies*, ne parvient cependant pas à illustrer cet énoncé général. Mais être un exemple ne consiste même pas à être **un certain type** d'élément. Illustrer, ce

ne serait donc pas être un cas particulier se trouvant **de plus** être significatif – en un sens à préciser.

La relation d'illustration qu'exprime *par exemple*, c'est ce que j'ai essayé de développer tout au long de cet article, me semble plutôt de l'ordre de ce qui relie l'acte à la puissance dont elle est acte, de ce qui relie la manifestation effective d'une nature (par exemple *hier, il y avait du danger et du coup Pierre a pris des précautions*) à la nature qu'elle manifeste (ici *Pierre est prudent*), ou encore de ce qui relie le cas spécifique (*mon chat aime le roquefort*) à la structure générique qu'il réalise (*les chats adorent le fromage*). Peut-être pourrait-on aussi rapprocher la relation d'illustration de la relation de conformité que Berrendonner (1995 : 13) instaure entre l'individu désigné par l'emploi spécifique de *le* et l'individu désigné par l'emploi générique de *le* (le « type »). On notera cependant que la relation de conformité retient seulement ce qu'il y a de semblable entre le « type » et les individus qui lui sont conformes, de sorte que le « type » est conforme à lui-même. Or un énoncé ne peut s'illustrer lui-même. Il y a dans l'énoncé illustratif une réalité absente de l'énoncé illustré. Les deux énoncés n'ont pas le même statut. L'énoncé factuel *j'ai corrigé la copie de Marie* ne peut illustrer que des énoncés établissant une nature – et non une pluralité de faits.

Ce serait alors précisément parce que *quelques* (contrairement à 23) pourrait évaluer, non pas un **nombre** de cas singuliers, mais un **degré** dans une nature, une propriété, que *j'ai corrigé quelques copies* (contrairement à *j'ai corrigé 23 copies*) pourrait être illustré par *j'ai corrigé la copie de Marie* – cet énoncé manifestant alors que son locuteur a, au degré modéré que signale *quelques*, la propriété d'être quelqu'un qui a corrigé. Cette hypothèse sur *quelques* rejoindrait l'explication que Ducrot (1979) donne du contraste entre les deux énoncés suivants :

l'an dernier, il pleuvait quelquefois

\*l'an dernier, il pleuvait plusieurs fois

L'emploi de l'imparfait (*l'an dernier, il pleuvait*) marque en effet selon Ducrot l'attribution d'une propriété (*être une année pluvieuse*) à une période. Il ne serait question dans *il pleuvait* d'aucun décompte de jours de pluie et c'est pourquoi l'ajout de *plusieurs fois*, qui par l'intermédiaire de *plusieurs* indiquerait une quantité de jours, serait impossible. Par contre *quelques* aurait la capacité de marquer un degré dans une propriété et c'est pourquoi l'ajout de *quelquefois* serait possible.

Ces remarques peuvent être reconduites à propos de la réplique d'Amélie. Le segment *j'ai le récit de Théràmène par Silvain* ne peut pas être compris comme illustrant *j'ai 23 disques culturels*, mais il peut être compris comme illustrant *j'ai des disques culturels*, pourvu que l'article *des* soit interprété, non comme l'indication d'une quantité de disques, séparément possédés, mais comme l'indication d'un degré dans une propriété globale, *possesseur de disques culturels* : sous cette interprétation, Amélie illustrerait *je suis quelqu'un qui a des disques culturels*.

La propriété manifestée par *j'ai le récit de Théràmène par Silvain* peut aussi être morphologiquement plus éloignée de cet énoncé, et cela ouvre, comme je l'annonçais, d'autres interprétations de la réplique d'Amélie. J'en considérerai seulement une : Amélie tenterait d'illustrer, non plus seulement son statut de possesseur d'objets culturels, mais un plus ambitieux *je suis cultivée*, qu'elle, Amélie, à l'instar des acheteurs de bibliothèques, ramènerait au fait de posséder des objets de culture, de les posséder parce qu'ils sont culturels. Amélie se cultiverait en achetant du Silvain. C'est ce que signalerait le fait, discursif, qu'Amélie illustre *je suis cultivée* au moyen de *j'ai le récit de Théràmène par Silvain*<sup>10</sup>.

Développons cela dans le cadre de la TBS.

On se rappelle qu'on avait distingué au paragraphe (3.5) deux types d'illustration : une illustration qui avère et une illustration qui définit.

Quelle que soit l'interprétation retenue pour le *mais* d'Amélie, le segment *j'ai le récit de Théràmène par Silvain* est compris comme avérant un énoncé de nature. Plus précisément, il est interprété comme évoquant l'enchaînement en *donc* :

le récit de Théràmène par Silvain est culturel donc je l'ai  
puis comme avérant un énoncé de nature évoquant quant à lui des enchaînements « apparentés » en *si*, par exemple (k) :

(k) je possède généralement les disques, s'ils sont culturels

La variété des interprétations est ensuite due à ce que, précisément, plusieurs énoncés de nature peuvent évoquer l'enchaînement (k).

C'est d'abord le cas de l'énoncé *je suis un possesseur de disques culturels* que sa signification linguistique même rend apte à évoquer (k). La

---

<sup>10</sup> S'il s'agit ici de « culture », c'est que c'est le seul point commun évident aux disques de Delna, cantatrice, et de Silvain, acteur.

réplique d'Amélie est alors très parallèle aux exemples construits (j) et (e) déjà étudiés :

- (j) Pierre est prudent : par exemple, hier, c'était dangereux et du coup il a pris des précautions
- (e) le mode de sélection de cette université n'est pas bon : Pierre a réussi mais Jean a raté

L'enchaînement *hier, c'était dangereux et du coup il a pris des précautions* avère, dans le discours (j), un énoncé de nature, *Pierre est prudent*, dont la signification même préfigure l'enchaînement « apparenté » *si c'est dangereux, Pierre prendra des précautions*. De même, l'énoncé *Jean a raté*, de (e) évoque *Jean est bon pourtant il a raté* et avère l'énoncé de nature, *le mode de fonctionnement de cette université n'est pas bon*, dont la signification même préfigure *ses examens peuvent être ratés même si on est bon*. De même, sous sa première interprétation, l'énoncé d'Amélie *j'ai le récit de Thérèmène par Silvain* évoque *le récit de Thérèmène par Silvain est culturel donc je l'ai* et avère l'énoncé de nature, *je suis possesseur de disques culturels* qui, de par sa signification même, est apte à évoquer l'enchaînement (k).

Mais venons-en maintenant à la seconde interprétation de la réplique d'Amélie. A nouveau, le segment *j'ai le récit de Thérèmène par Silvain* évoque *le récit de Thérèmène par Silvain est culturel donc je l'ai* mais il avèrerait ainsi un *je suis cultivée* qui évoquerait (k) *je possède généralement les disques, s'ils sont culturels*. Or, ce n'est pas de par sa signification même que *je suis cultivée* peut évoquer (k). La signification linguistique de *je suis cultivée* ne contient aucune allusion au fait de **posséder** des objets de culture (il s'agirait plutôt de les consommer) et c'est en fait le discours d'Amélie qui fait de (k) une manière de dire *je suis cultivée*. C'est lui qui place (k) dans l'argumentation interne de *être cultivé* et on est ainsi face, non seulement à une illustration qui avère (passage de *si* à *donc*), mais à une illustration qui définit. De même que Bérénice, au moyen de *je l'aime pourtant je le fuis*, **constituait** l'argumentation interne du comportement (dépourvu de dénomination linguistique) qu'elle voulait conseiller à Antiochus, de même Amélie, au moyen de (k), constituerait l'argumentation interne du *être cultivé* dont elle avère par ailleurs la présence. La seconde interprétation de la réplique d'Amélie contiendrait donc deux types d'illustration : Amélie définit en même temps qu'elle avère.

En résumé, les diverses interprétations du *mais* d'Amélie seraient donc toutes illustratives, simplement illustratives ou doublement illustratives. Le second segment, *j'ai le récit de Thérèmène par Silvain*, serait toujours

compris comme illustrant un certain T (*je suis possesseur de disques culturels* ou *je suis cultivée*) dont la négation pourrait être illustrée par le premier segment. Mais cette illustration pourrait être simple et seulement avérer une propriété générale, ou elle pourrait être double et consister à définir puis avérer une propriété générale.

De plus, le *mais* d'Amélie serait, non seulement illustratif, mais aussi rectificatif car Amélie envisagerait puis rejetterait l'interprétation illustrative de *je n'ai pas de Delna*.

Ainsi, si l'on retient à titre d'exemple la seconde interprétation de la réplique d'Amélie, on obtient la description :

- 1) Amélie prend en charge l'interprétation de *j'ai le récit de Théràmène par Silvain* qui, illustrant *je suis cultivée*, évoque *le récit de Théràmène par Silvain est un disque culturel donc je l'ai* ;
- 2) Amélie refuse l'interprétation, présentée cependant comme possible, de *je n'ai pas de Delna* qui, illustrant *je ne suis pas cultivée*, évoquerait *les disques de Delna sont culturels pourtant je ne les ai pas* ;
- 3) Amélie donne son accord à une autre interprétation de *je n'ai pas de Delna* – un simple constat ou quelque chose comme *je n'aime pas Delna donc je n'ai pas ses disques*.

L'exemple 1 de Feydeau est donc bien strictement parallèle à l'exemple (e) et le fait qu'Amélie juge de la même manière les disques de Delna et Silvain se déduit du caractère illustratif de son *mais*.

### 5.3. Description de l'exemple 2 de Feydeau

L'étude du deuxième extrait de Feydeau commence par contre par un décevant constat. Je rappelle l'exemple. Prétendant se réchauffer, Bibichon se colle à deux amies d'Amélie, demi-mondaines elles aussi, Palmyre et Yvonne. Boas, l'amant d'Yvonne, déclare :

(2) Palmyre, si tu veux, mais Yvonne, tu peux te fouiller

Ce qu'il y a ici de décevant, c'est que l'introduction de *par exemple* dans le second segment n'est plus neutre et provoque au contraire un grand changement de sens :

(m) Palmyre, si tu veux, mais Yvonne, par exemple, tu peux te fouiller

Je ne dis pas que le discours (m) est impossible, bien au contraire. Imaginons ainsi que Palmyre soit la maîtresse de Bibichon et qu'Yvonne, demi-mondaine elle aussi, soit simplement une amie de Palmyre, sans lien

particulier avec Boas. Ce dernier peut alors se poser en défenseur des femmes (c'est-à-dire, dans le cadre de la pièce, des demi-mondaines), et déclarer (m), qui serait alors paraphrasable par :

Je suis pour le droit des femmes à être respectées : Palmyre, c'est ta femme, je te laisserai faire, mais Yvonne, je ne te laisserai pas faire

(m) serait du même type que (e) et que (1), le *mais* d'Amélie :

- 1) le locuteur prend en charge l'interprétation de *Yvonne, tu peux te fouiller* qui, illustrant *je suis pour le droit des femmes à être respectées*, évoque *Bibichon ne respecte pas Yvonne donc je m'oppose à ce que fait Bibichon* ;
- 2) le locuteur refuse l'interprétation de *Palmyre, si tu veux* qui, illustrant *je ne me battra pas pour le droit des femmes à être respectées*, évoque *Bibichon ne respecte pas Palmyre pourtant je ne m'oppose pas à ce que fait Bibichon* ;
- 3) le locuteur donne son accord à l'interprétation de *Palmyre, si tu veux* qui évoque *Palmyre est ta femme donc je te laisserai faire*.

Dans ce contexte (qui n'est pas celui de la pièce de Feydeau) et dans cette interprétation, (m) constitue un emploi illustratif de *mais*. D'une part, posant T=*je suis pour le droit des femmes à être respectées*, on voit d'abord que l'interprétation retenue pour *Yvonne, tu peux te fouiller* (point 1) illustre, au sens technique, T : en effet, la structure *X est pour Y* préfigure, dans son argumentation interne, des enchaînements comme *si Y est en danger, X s'interposera* de sorte que l'argumentation interne de T est constituée d'enchaînements comme *si le droit des femmes à être respectées est en danger*<sup>11</sup>, *je m'interposerai* ou encore *si une femme n'est pas respectée, je m'interposerai*, qui sont « apparentés » à *Bibichon ne respecte pas Yvonne donc je m'oppose à ce que fait Bibichon*. De même, l'interprétation refusée de *Palmyre, si tu veux* illustre, au sens technique, non-T, et il existe donc bien une contradiction entre les énoncés, T et non-T, respectivement illustrables par *Yvonne, tu peux te fouiller* et *Palmyre, si tu veux*. Dans ce cas, le *mais* de (m) serait illustratif. Il serait de plus rectificatif puisque son locuteur « résout » la contradiction précédente en ré-interprétant *Palmyre, si tu veux* (point 3). Le sémantisme de (m) est donc tout à fait attendu.

Mais précisément, la réplique de Boas dans la pièce de Feydeau n'a pas du tout ce sens. Pour Boas, le cas d'Yvonne n'est pas exemplaire. C'est au

---

<sup>11</sup> A la suite de Schulz (2002), je ne fais pas de différence entre l'emploi dit « métaphorique » de *être en danger* et son emploi dit « littéral ».

contraire le cas de Palmyre qui l'est. Les demi-mondaines sont, pour lui comme pour Bibichon, les femmes de tout le monde et il faut interpréter son *Palmyre, si tu veux* comme illustrant T=*je ne m'oppose pas à ce qu'on s'amuse avec les femmes* (ou *nos femmes* : je rappelle, encore une fois, que les femmes, dans cette pièce, se réduisent à un groupe de « cocottes », considérées comme des jouets pour les hommes).

Quant au cas d'Yvonne, le *mais* de Boas signale qu'il n'est pas significatif de ce que Boas pense des femmes et l'interprétation de *Yvonne, tu peux te fouiller* qui illustrerait *je m'oppose à ce qu'on s'amuse avec les femmes* (c'est-à-dire *les jouets*) est rejetée. On peut même aller plus loin. Car non seulement Boas souligne qu'aucune généralisation relative au traitement des femmes ne doit être faite à partir du cas d'Yvonne, mais de plus le cas d'Yvonne relève selon lui d'un tout autre ordre : s'il met son cas de côté, c'est parce que c'est *sa* femme (=maîtresse). Autrement dit, Yvonne n'est pas pour Boas une exception, Boas ne transgresse pas pour elle son principe d'amusement, il ne manifeste aucune réserve vis à vis de ce principe : son *Yvonne, tu peux te fouiller* ne doit pas être interprété par *Yvonne est une femme pourtant Bibichon ne peut pas s'amuser avec elle*. Son *Yvonne, tu peux te fouiller* doit être interprété par *Bibichon ne peut pas s'amuser avec elle parce que c'est ma femme* (elle est à moi). Boas maintient tout du long une prérogative des hommes, des mâles, et la description de sa réplique, dans la pièce de Feydeau, est donc :

- 1) Boas prend en charge l'interprétation de *Yvonne, tu peux te fouiller* qui évoque *Yvonne est ma femme donc Bibichon ne doit pas s'amuser avec elle* ;
- 2) Boas rejette l'interprétation de *Yvonne, tu peux te fouiller* qui, évoquant *Yvonne est une femme pourtant Bibichon ne peut pas s'amuser avec elle*, illustrerait *je m'oppose à ce qu'on s'amuse avec les femmes* ;
- 3) Boas donne son accord<sup>12</sup> à l'interprétation de *Palmyre, si tu veux* qui, évoquant *Palmyre est une femme donc Bibichon peut s'amuser avec elle*, illustre *je ne m'oppose pas à ce qu'on s'amuse avec les femmes*.

---

<sup>12</sup> Nous avons vu que Boas « accepte » qu'on matraite les femmes. Cette « acceptation » peut discursivement prendre la forme, soit d'un accord, soit d'une prise en charge. Cette « acceptation » étant placée dans le premier segment d'un *mais*, elle prend nécessairement ici la forme d'un accord.

C'est alors précisément parce que (cf. point 2) le locuteur rejette l'interprétation illustrative de *Yvonne, tu peux te fouiller* que l'introduction d'un *par exemple* dans ce segment est impossible.

Revenons alors à notre question préliminaire : le *mais* de Boas, dans la pièce de Feydeau, est-il du même type que les emplois contrastifs de *mais* précédemment étudiés ? Je répondrai que oui : il est à son tour illustratif et rectificatif.

Il est illustratif car la contradiction qu'il signale se trouve entre les énoncés illustrés, T (*je ne m'oppose pas à ce qu'on s'amuse avec les femmes*) et non-T, que les interprétations illustratives de ses segments (point 3 et point 2) illustrent.

Il est rectificatif car son locuteur « résout » la contradiction en abandonnant, au profit d'une autre interprétation, l'interprétation de *Yvonne, tu peux te fouiller* qui illustrerait non-T.

Le *mais* de Boas est donc tout à fait comparable à celui d'Amélie. Ce qui les distingue, c'est que le *mais* de Boas retient l'interprétation illustrative de son premier segment – alors que le *mais* d'Amélie retenait l'interprétation illustrative de son second segment. Ce qui les distingue, c'est que le *mais* de Boas ré-interprète son second segment – tandis que le *mais* d'Amélie ré-interprétait son premier segment.

## **6. Conclusion**

A la suite de Ducrot, Bruxelles *et alii* cherchaient à voir dans chaque *mais* de Feydeau la comparaison de deux argumentations *A donc r* et *B donc non-r*. La fréquente absence de segment matériel A, et plus généralement la difficulté même de l'hypothèse, les avaient conduits à affaiblir la notion discursive d'« argumentation » au profit d'une notion plus psychologique de mouvement conclusif, qui serait favorisé ou défavorisé. J'ai essayé de montrer qu'il était au contraire possible de maintenir le projet structuraliste de Ducrot et d'ainsi décrire les *mais* contrastifs du corpus de Bruxelles *et alii* par leurs liens à d'autres discours. J'ai pour cela utilisé la TBS qui décrit toute expression E de la langue par l'ensemble des argumentations, normatives (*donc*) ou transgressives (*pourtant*), qu'elle évoque. C'est plus précisément le fait qu'une expression E peut totalement contenir l'argumentation qu'elle évoque (argumentation interne), et non plus seulement en être une extrémité (argumentation externe), qui a permis de décrire les deux exemples de Feydeau.

Mais les autres emplois de *mais*, tous les autres emplois de *mais*, la TBS est-elle capable de les décrire ? Elle a, je crois, un certain succès avec les exemples qui gênaient Ducrot. Elle est par contre quelque peu défailante sur les emplois que lui traitait sans problème, et en particulier avec le célèbre *il fait beau mais j'ai mal aux pieds*. La contradiction signalée par cet emploi de *mais* a en effet lieu, selon Ducrot, entre les **conclusions** des discours argumentatifs *il fait beau donc marcher est agréable* et *j'ai mal aux pieds donc marcher n'est pas agréable*. Or cette description, bien que comparant des discours argumentatifs et non des mouvements psychologiques (et à ce titre elle est conforme pleinement à la théorie de l'argumentation dans la langue), n'est pas adaptable à la TBS car les deux discours argumentatifs comparés sont, selon la TBS, non pas « opposés », mais simplement différents. En effet, la langue ne recourant, dans cette perspective, à aucune notion absolue d'Agrément, il n'y aurait rien de commun entre l'agrément-physique-dû-au-beau-temps affirmé par le segment *il fait beau* et l'agrément-dû-à-la-bonne-santé refusé par le segment *j'ai mal aux pieds*. L'enchaînement *il fait beau donc marcher est agréable* n'aurait pas plus de lien avec *j'ai mal aux pieds donc marcher n'est pas agréable* qu'avec *Pierre est riche donc il est heureux*. Il ne serait pas plus « opposé » à *j'ai mal aux pieds donc marcher n'est pas agréable* qu'il ne l'est à *Pierre est riche donc il est heureux*. C'est là une difficulté de la TBS, qui se voit **contrainte** à systématiquement refuser la description argumentative classique de *mais*, et l'exemple des pieds triomphe toujours.

## **Bibliographie**

- ANSCOMBRE J.-C. & DUCROT O. (1977), « Deux *mais* en français ? », *Lingua* 43, 23-40.
- BERRENDONNER A. (1995), « Quelques notions utiles à la sémantiques des descripteurs nominaux », *TRANEL* 23, 9-39.
- BIARD J. (1997), *La logique d'Occam*, Paris, PUF.
- DUCROT O. (1972), *Dire et ne pas dire*, 3ème édition (1991), Paris, Hermann.
- DUCROT O. (1979), « L'imparfait en français », *Linguistische Berichte*, Wiesbaden, 1-23.  
Republié dans le recueil de HAUSMANN F.J., *Etudes de grammaire française descriptive*, Heidelberg, Julius Groos Verlag, 25-44.
- DUCROT O. *et al* (1980), *Les mots du discours*, Paris, Minuit.
- GARCIA NEGRONI M. M. (1995), « Scalarité et réinterprétation : les modificateurs surréalisants », in ANSCOMBRE J.C. (éd.), *Théorie des topoi*, Kimé, Paris, 101-144.

- LAKOFF R. (1971), « If's, and's and but's about conjunction », in LANGENDOEN D.T. (éd.), *Studies in Linguistic Semantics*, New-York, Holt, Rinehart and Winston, 114-149.
- ROSSARI C. (2000), *Connecteurs et relations de discours : des liens entre cognition et signification*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy.
- MANZOTTI E. (1998), « L'empio. Natura, definizioni, problemi. », *Cuadernos de Filologia Italiana*, 5, 99-123.
- SCHULZ P. (2002), « Plaidoyer contre une interprétation des énoncés en termes de « métaphore » », in CAREL M (éd.), *Les facettes du dire. Hommage à Oswald Ducrot*, Paris, Kimé, 325-339.